

## L'Adie lance un concours sur Internet intitulé « Devienstonboss.fr »

Soumis par la Maison de l'Emploi  
01-02-2010

Depuis le 5 janvier, l'Adie, premier opérateur de microcrédit en France, lance sur le web un concours du meilleur projet de création d'entreprise pour les jeunes de 18 à 32 ans. Ce concours vise à faire connaître le programme jeunes de l'Adie, Adie CréaJeunes, qui propose un accompagnement spécifique pour les jeunes. Il sera en ligne pendant deux mois.

Ce concours, relayé sur un site Internet dédié [www.devienstonboss.fr](http://www.devienstonboss.fr), est ouvert jusqu'à la fin du mois de février. Les jeunes peuvent remplir le formulaire en ligne et proposer ainsi leur projet de création d'entreprise. Après une sélection, ils pourront suivre la formation Adie CréaJeunes. Au mois de mai 2010, un jury composé notamment de Maria Nowak, Présidente de l'Adie ; Malamine Koné, Président d'Airness ; Brahim Asloum, champion de boxe française ; Aziz Senni, PDG d'ATA et Président des Business Angels des Cités, et de Claire Brevan, ancienne Déléguée interministérielle à la Ville, Marraine du programme retiendront sept projets, le gagnant recevra une bourse de 3 000 euros pour concrétiser son projet ainsi qu'un ordinateur HP.